

**DECISION N°28-2024 –  
AVENANT N°4 - MARCHE PUBLIC « AMENAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST » – LOT N°4 « CHARPENTE  
BOIS- COUVERTURE »**

**Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est**

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L 2123-1, R 2123-1 1° et R 2194-8,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

**Vu** la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

**Vu** le lot n°4 « Charpente bois-Couverture » notifié le 20 janvier 2023 à la société CECOIA dont le siège social est à LE CHAMBON FEUGEROLLES (Loire), 7 rue Jacquard-ZA du Bac,

**Vu** l'avenant n°1,

**Vu** l'avenant n°2,

**Vu** l'avenant n°3 suivant le devis n°20231676 en date du 8 septembre 2023 et modifié pour une erreur de montant par le présent avenant n°4 ci-annexé,

**Vu** l'avenant n°4 suivant les devis n° 20240156 et n°20240157 en date du 31 janvier 2024,

**Considérant** qu'en cours de chantier, des travaux complémentaires se sont révélés nécessaires dus à la dépose et le remplacement des noues érodées et non étanches ou encore la modification de trois raccordements de descentes d'eaux pluviales,

**Considérant** qu'il est, par conséquent, nécessaire de porter avenant audit marché public,

**Considérant** que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

D'approuver et de signer le projet d'avenant n°4 - joint en annexe - au lot n°4 « Charpente bois-Couverture » notifié le 20 janvier 2023 à la société CECOIA dont le siège social est à LE CHAMBON FEUGEROLLES (Loire), 7 rue Jacquard-ZA du Bac, d'un montant de 11026.04 € HT.

## ARTICLE 2

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

## ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),  
Le 12/02/2024

**Le Président,**  
Pierre VERICEL

Communauté de Communes  
de Forez-Est  
13 Avenue Jean Jaurès  
42000 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240212-28-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2024